



AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° F 305/2013

FOURNITURE ET INSTALLATION DE 100 POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET DE 100 PANNEAUX D'IDENTIFICATION DES OUVRAGES PRODUCTIFS ET LA REALISATION DE 100 CLOTURES AUTOUR DES POINTS D'EAU REALISES DANS LES REGIONS DU BERE, DU WORODOUGOU, DU BOUKANI, DU GONTOUGOU ET DU IFFOU

1. Dans le cadre de l'exécution du Programme Hydraulique Villageoise, Phase II, inscrit dans le Programme Économique Régional de lutte contre la pauvreté dénommé PER/UEMOA, dont l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), est le Maître d'Ouvrage, l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), Autorité Contractante, invite par le présent appel d'offres international, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé pour **la fourniture et l'installation de 100 pompes à motricité humaine et de 100 panneaux d'identification des ouvrages productifs et pour la réalisation de 100 clôtures autour des points d'eau réalisés, en lot unique**, dans les régions du Béré, du Worodougou, du Boukani, du Gontougo et du Iffou en République de Côte d'Ivoire. Les équipements sont repartis comme suit:

Lot	Régions	Chefs-lieux de Région	Nombre de pompes avec panneaux et clôtures
UNIQUE	Béré	Mankono	50
	Worodougou	Séguéla	
	Boukani	Bouna	50
	Gontougo	Bondoukou	
	Iffou	Daoukro	

2. L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de la réalisation du Programme d'Hydraulique Villageoise, Phase II, décide de mettre à la disposition de la République de Côte d'Ivoire dénommée « Bénéficiaire », cent (100) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine et d'en garantir la durabilité par l'implication et la responsabilité des populations bénéficiaires. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce programme sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché **pour la fourniture et l'installation de 100 pompes à motricité humaine et de 100 panneaux d'identification des ouvrages productifs et pour la réalisation de 100 clôtures autour des points d'eau réalisés**, dans les Régions du Béré, du Worodougou, du Boukani, du Gontougo et du Iffou, en République de Côte d'Ivoire.
3. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de **sept (7) mois**.

4. L'appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toute entreprise dont le siège social est situé dans un État membre de l'UEMOA. C'est un marché de prestations à prix unitaires hors taxes, hors douanes (HT/HD).
5. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de :

Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) - Avenue Terrasson de Fougères (en face du Conseil Économique et Social), Immeuble AGEROUTE, 08 B.P. 2604 Abidjan
Tel : (225) 20 25 10 00 ; Fax : (225) 20 25 10 23
Email : ageroute@ageroute.ci /meitevafing@yahoo.fr
Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats
Au Plateau –Abidjan Côte d'Ivoire
Personne à contacter: MEITE MAMADOU

6. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**. Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié au nom de « **Agence de Gestion des Routes – AGEROUTE** ».
7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le **05 décembre 2013 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à **six millions (6.000.000) de francs FCFA**.

Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées.
8. Les offres demeureront valides pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date d'ouverture des plis fixée **au 05 décembre 2013**.
9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 05 décembre 2013 à 10 h 30 mn, à la salle de réunion de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) - Immeuble AGEROUTE- Avenue Terrasson de Fougères (en face du Conseil Économique et Social), au Plateau –Côte d'Ivoire**.
10. Le présent appel d'offres, est régi par les Directives N°04/2005/CM/UEMOA et N°05/2005/CM/UEMOA de l'UEMOA, en matière de passation des marchés.
11. Les critères minima de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire sont donnés ci-après, étant entendu que ces critères sont détaillés dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres. Ces critères relatifs au lot unique sont :
 - (a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel, pour des travaux de construction et de fournitures en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant, d'un montant équivalant à deux cent millions (200 000 000) FCFA au cours des cinq dernières années (2008-2012) ou (2009-2013).
 - (b) disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou a, à sa disposition, des facilités de crédit d'un montant de **trente millions (30 000 000) FCFA**.
 - (c) Satisfaire aux critères détaillés dans l'annexe du DPAO (grille de notation de l'évaluation des offres).